

Sièges à pourvoir dans

LES INSTANCES UNIVERSITAIRES

INSTANCES	Membres du CA	Membres du CEVU	Membres du CS
Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO)		1 ⁽¹⁾ Représentant du CEVU	
		1 Etudiant ⁽¹⁾ Représentant du CEVU	1 Etudiant ⁽¹⁾ Représentant du CS
Service Culturel et d'Action Sociale (SCAS)	1 ⁽¹⁾ Représentant du CA		
Service de la Communication Multimédia (SCoM)		1 ⁽¹⁾ Représentant du CEVU	1 ⁽¹⁾ Représentant du CS
Association Sportive de l'UPS	1 ⁽¹⁾ Représentant du CA (hors STAPS et SCUAPS)	1 ⁽¹⁾ Représentant du CEVU (hors STAPS et SCUAPS)	-
Département du Sport de Haut Niveau	1 ⁽¹⁾ Représentant du CA	-	-
Service Commun de Documentation (SCD)	4 Etudiants membres d'un des trois Conseils (CA-CEVU-CS) ⁽²⁾		
Section Universitaire d'Apprentissage (SUA) (dépendante de la MFCA)	-	1 ⁽¹⁾ Enseignant-Chercheur Membre du CEVU	-
	1 Enseignant-Chercheur ⁽²⁾ Membre d'un des trois Conseils (CA-CEVU-CS) ou membre du Conseil de la MFCA		

(1) Les candidats seront élus par le Conseil (CA-CEVU-CS) dont ils sont membres.

(2) Les candidats seront élus par le Conseil d'Administration de l'Université.

CANDIDATURES A RETOURNER

à la Division des Affaires Générales
Bâtiment Central Administratif - 1er étage
AU PLUS TARD LE 17 novembre 2006

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à la Division des Affaires Générales - 05.61.55.62.67

Le Président de l'Université,



Professeur Jean-François SAUTEREAU